

Zones urbaines mixtes

- U - Zone urbaine à vocation mixte correspondant à l'hypercentre des principales villes
- UA - Zone urbaine à vocation mixte de forte densité
- UB - Zone urbaine à vocation mixte identifiant les centres anciens
- UC - Zone urbaine à vocation mixte identifiant les extensions récentes
- UD - Zone urbaine à vocation mixte correspondant aux hameaux
- UR - Zone de renouvellement urbain

Zones à urbaniser à vocation mixte

- 1AU - Extension à vocation habitat
- 1AU_p - Extension à vocation habitat ayant une sensibilité paysagère
- 2AU - Zone d'extension à long terme

Zones agricoles

 A HLL, Secteur agricole présentant un enjeu paysager où la création et l'évolution des exploitations agricoles est possible

Ac - Secteur agricole lié à l'accueil d'hébergement hôtelier et touristique de type camping

Ae - Secteur agricole où les activités sont autorisées sous conditions spécifiques

■ Aenr - Secteur agricole destiné à la production d'énergie renouvelable
■ Al - Secteur agricole à vocation touristique et de loisirs

 Ap - Secteur agricole présentant un enjeu paysager où la création et l'évolution des exploitations agricoles est possible

 Ap1 - Secteur agricole présentant un enjeu paysager où la création et la diversification des exploitations agricoles est possible

 Apf - Secteur agricole présentant un enjeu de frange où l'évolution de exploitations agricoles est possible

Zones naturelles

■ N - Zone naturelle de protection des sites et des paysages

■ N carrière - Secteur correspondant au périmètre d'exploitation des carrières
■ N Château - Secteur naturel correspondant aux châteaux, leurs annexes et leurs

— Nc - Secteur naturel destiné à l'accueil d'hébergement hôtelier et touristique de

Ne Secteur naturel destiné à l'accueil d'hébergement hôtelier et touristique de type camping

■ Né, Secteur naturel ou les activités sont autorisées sous conditions spécifiques

■ NI - Secteur naturel à vocation touristique et de loisirs
■ Nph - Secteur naturel correspondant au conservatoire national de

phytosociologie

 Nstep - Secteur naturel destiné aux constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif - notamment les stations d'épurations

- Emplacement réservé
- Hauteur absolue spécifique applicable sur certaines zones
- Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG)
- Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Retrait maximal spécifique par rapport à la limite d'emprise publique
- Retrait minimal spécifique par rapport à la limite d'emprise publique
- linéaire commercial à préserver

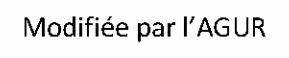
 Parcelle
 Trame bâtie
 Cimetière

Cœur de Flandre aggro

Commune de : FLETRE

Planche A : ZONAGE

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2



Echelle : 1 / 8 000ème

